



**ARTICLE 2 :** Le concours est ouvert aux candidats de nationalité marocaine et âgés de moins de 45 ans à la date du concours.

Le concours comprend deux épreuves écrite et orale.

**ARTICLE 3 :** Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite portant le nom et prénom du candidat, son adresse, son e-mail et son numéro de téléphone ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une copie certifiée conforme à l'original des diplômes dans les spécialités susmentionnées ;
- Une copie certifiée conforme à l'original des documents attestant l'expérience demandée le cas échéant ;
- Une copie certifiée conforme à l'original de la Carte Nationale d'Identité ; et
- Une copie certifiée conforme à l'original de la décision de l'équivalence des diplômes le cas échéant.

**ARTICLE 4 :** Les dossiers doivent être envoyés par courrier ou déposés au bureau d'ordre au plus tard le **30/06/2022 à 16h30** à l'adresse suivante : Espace les Patios, Angle Avenue Annakhil et Mehdi Benbarka, Batiment 2 et 3 Hay Riad – Rabat.

Tout dossier de candidature parvenu hors délai ou incomplet ne sera pas pris en considération.

**ARTICLE 5 :** Les listes des candidats convoqués pour passer les épreuves écrites et orales ainsi que les résultats définitifs seront publiés sur le site de l'ADA ([www.ada.gov.ma](http://www.ada.gov.ma)) et celui de l'emploi public ([www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)).

Le Directeur Général  
de l'Agence pour le Développement Agricole  
Signé : El Mahdi ARRIFI